

Comment préparer à Saint-Egrève le meilleur avenir possible pour nos enfants ?



Prochaine Réunion publique Vendredi 14 juin 2019 de 20h à 22h
Salle Safran, Maison des Solidarités et des Familles

Pour notre 4ème réunion publique (après celles consacrées à l'urbanisme, à la démocratie locale et aux solidarités), nous avons souhaité traiter des moyens à mettre en œuvre pour la réussite des enfants à l'échelle communale.

Pour la petite enfance (0 à 3 ans), les mairies sont en charge des questions de gardes d'enfants et peuvent aussi soutenir les assistantes maternelles.

Pour l'enfance (3-11 ans), la commune a la charge des écoles maternelles et élémentaires. A Saint-Égrève, cela représente 6 groupes scolaires et plus de 1600 élèves. La commune est propriétaire des bâtiments. Elle gère ou délègue également la restauration scolaire.

Au-delà de ses obligations, la ville peut avoir une action volontariste dans de nombreux domaines : le soutien de tous les enseignants, des personnels municipaux formés, des rythmes scolaires adaptés, le contrôle de la qualité de l'air dans les classes, la réduction du bruit dans les cantines, l'aide aux devoirs, le renforcement du numérique pédagogique, des sorties ski pour tous, des classes découverte (supprimées par l'actuelle majorité), etc. La ville peut enfin intervenir sur la diversité et la qualité des repas ainsi que sur leur grille tarifaire.

Qu'en est-il vraiment ? Venez échanger pour discuter de la réussite de tous les enfants !

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI



Urtikan.net

... A propos du coût des repas à la cantine, au dernier Conseil Municipal d'avril, les trois groupes d'opposition ont proposé une baisse des tarifs de la cantine scolaire avec un repas à 1€ pour les plus bas revenus et une diminution pour les autres tranches. Cette proposition, que nous portons depuis des années (largement finançable sans hausse d'impôts) a reçu un accueil favorable de la part de la majorité qui a acté une baisse des tarifs de restauration dès la rentrée prochaine. Nous nous en félicitons et sommes heureux d'en avoir eu l'initiative.

Pour le déroulé de notre réunion, après un rappel des principales compétences municipales en matière de petite enfance et d'enfance, nous aborderons les principaux enjeux que nous devons collectivement avoir en tête et pour lesquels il est possible d'agir: qualité de l'accueil et des équipements, choix des modes de garde, nombre de places, carte scolaire, mixité sociale réussie, projet et parcours éducatif, travail avec l'ensemble des partenaires éducatifs, associatifs, etc.

Nous finirons par un petit exercice/jeu pour réfléchir ensemble aux rythmes de l'enfant-élève et en particulier autour de la semaine de 4 jours ou 4 jours et demi !

Nous vous invitons à venir débattre à nos côtés pour savoir comment la commune et les acteurs peuvent davantage s'impliquer pour l'épanouissement et la réussite de tous les enfants.

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef et Eric Bruyant